



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
VILLE DE ROSSELANGE  
57780 ROSSELANGE



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE POSER UNE BANDEROLE  
SUR L'ESPACE MIS À DISPOSITION AU ROND-POINT JAMAILLES/ROSSELANGE  
CETTE DEMANDE EST À DÉPOSER EN MAIRIE ou À ENVOYER PAR COURRIEL À :**  
[mairie.rosselange@rosselange.fr](mailto:mairie.rosselange@rosselange.fr)

**RÈGLEMENT :**

- La Ville de Rosselange met à disposition des associations 2 supports (longueur : 4,20 m/hauteur 1,20 m) destinés à recevoir leurs banderoles ou affiches.
- Les associations procéderont elle-même à la pose de leur annonce et s'engagent à la fixer de façon efficace afin d'éviter tout décrochage pouvant générer une situation dangereuse. Les banderoles ou affiches ne devront pas sortir du cadre des supports.
- Les associations s'engagent également à retirer leur affichage le jour qui suit la manifestation annoncée. La durée d'affichage est limitée à 31 jours (du jour de la pose au jour du retrait inclus).
- Si la banderole ne couvre pas la totalité du support, elle sera placée sur un côté afin de permettre la pose d'une seconde annonce sur le même support.
- Tout non-respect de ce règlement, engendrera l'enlèvement de l'annonce par les services techniques de la commune.

**DEMANDE :**

Nom du demandeur (nom de l'association)

Objet de l'affichage : .....

Affichage souhaité du : ..... au .....

Taille de l'affichage (longueur/hauteur) : .....

Nom du responsable à contacter en cas de besoin : .....

Tél : .....Adresse courriel .....

Fait à .....le .....

Signature

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :**

AVIS DU MAIRE : FAVORABLE  DEFAVORABLE

⇒ Sur l'espace disponible n ° : 1 (vers MOYEUVRE-GRANDE)  2 (vers CLOUANGE)

Observations : .....

LE MAIRE :  
Vincent MATELIC